Concours national de la Résistance et de la Déportation

Corpus documentaire et accompagnement pédagogique

La Fondation Charles de Gaulle accompagne les établissements scolaires qui souhaitent participer au Concours national de la Résistance et de la Déportation en mettant à leur disposition un corpus documentaire retraçant la **trajectoire d'Edmond Michelet**. Celui-ci est contextualisé et accompagné de nombreux objets d'étude, afin de permettre aux enseignants d'aborder les documents choisis de la 3ème aux classes de lycée général, technologique et professionnel, parfois dans une optique interdisciplinaire.

Session 2023-2024 : Résister à la Déportation en France et en Europe

- **Entrées par le thème « La déportation : la connaître pour la combattre » :**
- **Entrées par le thème « Résister à la déportation » :**
- **Entrées par le thème « Résister en déportation » :**
  - ➲ Résister à la déshumanisation.
  - ➲ Juger, témoigner, transmettre.

Repères biographiques et historiques

Dès le 17 juin 1940, Edmond Michelet glisse dans les boîtes aux lettres de Brive-la-Gaillarde un texte anonyme, composé d'extraits de l'*Argent* de Charles Péguy, qui s'oppose au défaitisme. Agé de quarante ans et père de sept enfants, ce fervent militant du catholicisme social entre ainsi en résistance. Rares sont les pères de famille nombreuse à faire ce choix. Chef du mouvement Combat dans le Limousin, il est arrêté par la Gestapo à la suite d'une dénonciation le 25 février 1943 à Brive-la-Gaillarde. Transféré à la prison de Limoges, puis celle de Fresnes, il est ensuite déporté dans le camp de concentration de Dachau le 15 septembre 1943. Il y rencontre notamment le général Delestraint, chef de l'Armée secrète, qui le désigne pour le remplacer comme responsable de la Résistance française dans le camp de concentration avant son exécution. Edmond Michelet quitte Dachau parmi les derniers prisonniers en juin 1945. De retour en France, il préside le Comité patriotique français de Dachau, puis devient délégué à l'Assemblée consultative provisoire au titre des prisonniers et déportés. Après-guerre, il exerce de nombreuses

fonctions politiques : plusieurs fois parlementaire[1] et ministre[2], ce gaulliste est aussi membre du Conseil constitutionnel de 1962 à 1967.

En 1955, soit dix ans après la libération du camp de Dachau, Edmond Michelet publie *Rue de la Liberté, Dachau 1943-1945*, à une époque où les témoignages sur les camps de la mort sont encore rares. Son ouvrage demeure un témoignage majeur de l'enfer concentrationnaire. Il y raconte le quotidien du déporté pour faits de résistance, présente les relations entre détenus de nationalités différentes, livre des scènes de genre, fait affleurer la révolte de la conscience face à la négation de la dignité humaine.

Le texte de référence

« Une certaine solidarité se créait ainsi peu à peu entre eux et nous[3] (…). L'amitié française, à Dachau, s'affirmait peu à peu (…). Face à l'animosité et au mépris dont les Français étaient entourés jusqu'alors, cet amalgame était d'ailleurs nécessaire : il allait nous valoir, pour commencer, un peu plus de considération de la part des autres.

C'est un fait qu'en septembre 1943 nous étions à Dachau méprisés au-delà de tout ce qu'on peut imaginer. Dans la hiérarchie des nationalités, non seulement nous arrivions très loin derrière tous les Poldèves[4] imaginables, mais encore les Verts[5] eux-mêmes, les droits communs allemands, jouissaient auprès des anciens d'une cote supérieure à celle des Français - lesquels étaient, tous sans exception, considérés comme détenteurs abusifs du triangle rouge, celui des "politiques". Cette situation qui nous parut intolérable avait plusieurs causes. Les Tchèques, même les plus ignorants, nous reprochaient Munich ; les Polonais nous attribuaient, à nous seuls, leur effondrement de septembre 1939 ; les Allemands eux-mêmes - tout ennemis du régime qu'on pût les supposer puisqu'ils étaient là - conservaient à notre égard une supériorité de vainqueurs. Personne ne semblait avoir entendu parler d'une Résistance française. Notre humiliation était totale.

En dehors de cette indignité qui s'attachait à nous pour des motifs dont tous n'étaient pas également justifiés, il y avait le mépris dont nous étions l'objet pour des raisons d'un autre ordre. Nos compatriotes avaient d'abord la réputation de ne pas savoir se laver, de manquer complètement d'hygiène. Et puis, on leur reprochait de ne pas accepter en silence non seulement les injustices dont ils étaient les victimes, ce qu'on aurait à la rigueur admis, mais non plus celles dont ils étaient les témoins. Aux yeux des vétérans du camp, une telle attitude relevait de l'insanité pure et n'aurait pu leur inspirer que la plus dédaigneuse pitié, si la pitié avait eu un sens dans cet univers dépourvu de la moindre trace de sensibilité.

Les Italiens vinrent assurer notre relève de boucs émissaires dans les semaines qui suivirent notre arrivée. Nous avions entre temps découvert des camarades isolés, disséminés dans le camp, qui avaient entendu dire par les curés du Block 26 que des gaullistes étaient enfin arrivés à Dachau, des Français qui appartenaient à un mouvement de Résistance. »

---

[1] Député de Corrèze de 1945 à 1951 (MRP), sénateur de la Seine de 1952 à 1958 (MRP et UNR) et brièvement député du Finistère en 1967 et 1968 (UDR).

[2] Ministre des Armées de 1945 à 1946, Ministre des Anciens combattants de 1958 à 1959, Ministre de la Justice de 1959 à 1961, Ministre d'État chargé de la Fonction publique de 1967 à 1968, et Ministre d'État chargé des Affaires culturelles de 1969 à 1970 à la suite d'André Malraux.

[3] Le pronom personnel « eux » désignent les prisonniers de droit commun français, quand « nous » renvoient aux détenus français pour faits de résistance.

[4] Populations de territoires fictifs relevant d'une série de canulars débutée en 1929.

[5] Les détenus portant un triangle vert sont des prisonniers de droit commun (délinquants et criminels).

Edmond Michelet, *Rue de la Liberté, Dachau 1943-1945*, Paris, Éditions du Seuil, 1955, réédition de 2020, pp 114-116.

« Au long de l'hiver 43-44, c'est à ces "droit commun" que bien des "résistants" ou "politiques" durent de conserver la vie.

Cette solidarité ne s'était pas faite dans l'abandon de tout ce que représentait la Résistance, bien au contraire. La place à laquelle avaient droit, dans la hiérarchie, ses représentants, nous semblait indispensables. »

Edmond Michelet, *Rue de la Liberté, Dachau 1943-1945*, Paris, Éditions du Seuil, 1955, réédition de 2020, p 130.

« Ce règlement [intérieur du camp] comportait un certain nombre d'obligations rigoureuses dont l'inobservance exposait à de redoutables sanctions. L'une de ces obligations retint notre attention par son côté insolite. C'était celle qui rendait le tutoiement obligatoire entre tous les déportés.

Notre devoir était dès lors tout tracé. Une occasion unique s'offrait d'affirmer notre indépendance de Français dans un climat inespéré qui pouvait paraître presque héroïque. On n'en demandait pas tant pour lever l'étendard de la révolte. Tout le monde fut d'accord pour admettre que, du moment que les Fritz exigeaient le tutoiement, la plus élémentaire décence nous commandait de le refuser - et cela d'autant plus qu'ils n'avaient guère les moyens de déceler notre indiscipline. C'est ainsi que les anciens de Dachau continuent à se vouvoyer aujourd'hui aussi sérieusement qu'en cet hiver 43 (…). »

Edmond Michelet, *Rue de la Liberté, Dachau 1943-1945*, Paris, Éditions du Seuil, 1955, réédition de 2020, pp 130-131.

« C'est un fait que la découverte de notre unité nationale nous a rendu plus supportable le régime monstrueux qui nous était imposé : travail exténuant des Kommandos, froid, faim, découragement – et toujours cette incertitude sur ce qui vous attend demain, ce soir, tout à l'heure…

Peut-être fut-ce en mettant comme d'instinct l'accent sur ce qui nous singularisait le plus, nous autres Français, que nous avons su éviter les conséquences de cette technique d'avilissement (…). Notre refus systématique d'utiliser la langue du vainqueur, et cela d'autant plus qu'elle nous était formellement imposée, créait un état d'esprit favorable à cette sorte d'évasion spirituelle. (…) Pour accentuer les distances, nous avions francisé un certain nombre de mots du répertoire des camps. (…) Notre vocabulaire ne voulait pas être celui de ceux qui affectaient de ne parler que la langue officielle de nos gardes-chiourme. Nous tenions pour défaitistes ceux qui s'imaginaient pouvoir profiter des courts moments de répit dont ils disposaient pour apprendre l'allemand. (…) Tout cela peut paraître puéril. Mais c'est par des puérilités de ce genre et tout ce qu'elles exprimaient de refus que nous avons tenu le coup. »

Edmond Michelet, *Rue de la Liberté, Dachau 1943-1945*, Paris, Éditions du Seuil, 1955, réédition de 2020, pp 140-141.

Edmond Michelet évoque à plusieurs reprises ses camarades. Ici, il parle de Leo, déporté polonais respecté notamment pour son ancienneté dans le camp, qui l'a impressionné par sa personnalité.

« [Leo] semblait s'être imposé au sein du præsidium clandestin qui préparait les mesures à prendre au moment de la libération. Il me tenait au courant des difficultés qu'il rencontrait pour faire admettre le général Delestraint comme représentant des Français. Mais ce patriote polonais comprenait trop bien tout ce que pouvait représenter pour nous le symbole vivant du patriotisme qu'incarnait notre général gaulliste pour céder aux injonctions de ceux qui poussaient la candidature d'un comparse, astucieusement mise en avant par l'appareil communiste du camp. Le général Delestraint s'était imposé à lui, comme à tous les autres, par le rayonnement spirituel qui l'illuminait tout entier. »

Edmond Michelet, *Rue de la Liberté, Dachau 1943-1945*, Paris, Éditions du Seuil, 1955, réédition de 2020, pp 201.

Dans ce passage, Edmond Michelet aborde les impacts de l'arrivée massive et désordonnée de Français dans le camp de Dachau en juin et juillet 1944, à la suite du débarquement en Normandie. Si cette arrivée bouleverse la "physionomie" du camp, ses règles répressives demeurent.

« Le jour du 14 juillet, (…), il avait été froidement décidé qu'on observerait une minute de silence après l'appel du matin. (…) Non contents de cette manifestation silencieuse du jour de leur fête nationale, les Français s'étaient déchaînés, le 20 juillet suivant, lorsque, l'espace d'une heure, les rapides événements consécutifs à l'attentat contre Hitler semblaient vouloir marquer un tournant du destin. La nouvelle en était parvenue au camp je ne sais comment. Ce dont je me souviens très bien par contre, c'est de la panique des camarades qui avaient en main l'action clandestine lorsqu'ils entendirent s'élever la *Marseillaise* des Blocks 21 et 23. (…) J'ai découvert ce matin-là combien le sentiment du tragique est éloigné de la mentalité française. »

Edmond Michelet, *Rue de la Liberté, Dachau 1943-1945*, Paris, Éditions du Seuil, 1955, réédition de 2020, pp 219-220.

Les objets d'étude

- Une difficile reconnaissance de la Résistance française.
- Les hiérarchies du camp (hiérarchies liées à la nationalité, à l'ancienneté et à la cause de détention).
- Une conscience française ou les affinités électives ?
- La solidarité, moyen de résister à la déshumanisation.
- La Résistance symbolique : la langue et le chant, vecteurs d'évasion et de lutte contre l'oppression (refus du tutoiement imposé par les nazis et de leur langue, la *Marseillaise*).
- La Résistance politique : la préparation de l'après-guerre (reconstruire malgré les divisions).
- La littérature de la souffrance : mettre en lumière la noirceur.
- Le style sobre d'un homme humble.
- Témoigner ou résister par l'écrit (dénonciation du quotidien harassant et déshumanisant du camp de Dachau, et plus largement des camps de la mort).

Pour aller plus loin

- Témoignage d'Edmond Michelet.
- Brunel, Jean, "Edmond Michelet et Louis Terrenoire", in *Espoir*, n°153, pp 87-92.